## <u>Assainissement liquide : Agadir bénéficie d'une rallonge de l'AFD</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-07-2008 01:16:33

- · 500.000 euros octroyés pour la deuxième tranche du programme
- · Le chantier prévu pour début 2009

UN nouveau soutien au programme d'assainissement liquide du Grand Agadir. En effet, l'Agence française de développement (AFD) a consenti pour la seconde fois une subvention de 500.000 euros en faveur du projet. Dans ce contexte, une convention a été conclue, lundi dernier, entre la Régie autonome multiservice d'Agadir (RAMSA) et l'Agence. Une convention sous la présidence de Jean-François Thibault, ambassadeur de France au Maroc, et de Rachid Filali, wali du Souss-Massa-Draâ.

L'enveloppe offerte par l'AFD au profit de la mise en oeuvre du chantier d'assainissement liquide vient en complément du financement partiel des études préparatoires et en appui d'un prêt de 35 millions d'euros. Un montant mis à la disposition de la Ramsa par l'AFD pour financer la réalisation du système de collecte et de traitement des effluents urbains de la zone nord, ainsi que les installations des conduites et équipements de desserte. Ces installations sont nécessaires à la concrétisation d'une première expérience de réutilisation des eaux usées épurées, est-il indiqué.

A noter que l'AFD accompagne depuis longtemps la Ramsa dans la réalisation du schéma directeur d'assainissement liquide de l'agglomération d'Agadir. Elle a, de fait, participé au financement de sa première tranche à hauteur de 13,5 millions d'euros. L'intérêt de l'organisme pour ce type d'aménagement s'explique par l'importance qu'il accorde à la problématique de l'eau et le caractère de développement durable du projet.

Aujourd'hui, il s'agit de faire avancer le dossier de la deuxième tranche du programme. Selon Mohamed Foutouhi, directeur de la Ramsa, le projet est encore à l'étude. A noter que cette phase est réalisée par un cabinet sélectionné à l'issu d'un appel d'offres. L'établissement est chargé, notamment, de la préparation de l'appel d'offres pour le choix des entreprises qui interviendront dans l'exécution du projet. Au programme de ce chantier, qui démarrera début 2009, figurent, entre autres, 10 kilomètres d'ouvrages de collecte, une station de relevage de 1.500 kW, des unités de traitement primaire pour 50.000 m3/jour ainsi que de traitement secondaire pour 70.000 m3/jour. Il s'agit de même de réaliser les aménagements pour la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées par l'émissaire en mer des effluents de la zone nord d'Agadir (Anza, Taddart, Aourir).

En attendant, la subvention de 500.000 euros accordée lundi dernier servira précisément, outre la formation des équipes de la Ramsa, à la mise en place de normes de dépollution industrielle et de réutilisation des eaux usées épurées. La démarche permettra ainsi de jeter les jalons d'un cadre réglementaire pour le recyclage des eaux non conventionnelles.

Malika ALAMI L'économiste